

Disparités territoriales de consommation : que disent les données de transaction par carte bancaire ?

Les données agrégées utilisées dans cette fiche proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. Ces données ne recouvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). De plus, à l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, notamment dans l'estimation de la perte de consommation des ménages, les données départementales intègrent certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). Enfin, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte.

Un recul généralisé à tous les territoires

Toutes les régions de France métropolitaine ont connu un fort recul de leurs transactions par carte bancaire lors de la mise en place du confinement. L'Île-de-France est la région métropolitaine la plus touchée avec une diminution de 65 % des transactions par carte bancaire au cours de la semaine du 23 au 29 mars (première semaine complète de confinement) par rapport à la même semaine en 2019. Les autres régions ont vu le nombre de transactions au cours de cette semaine reculer de 59 % à 52 %. Depuis lors, les transactions par carte bancaires se sont légèrement redressées. La semaine du 20 au 26 avril se caractérise par des diminutions de 35 % à 51 % par rapport à la même semaine en 2019.

Si ces disparités régionales restent relativement faibles, elles recouvrent des différences locales

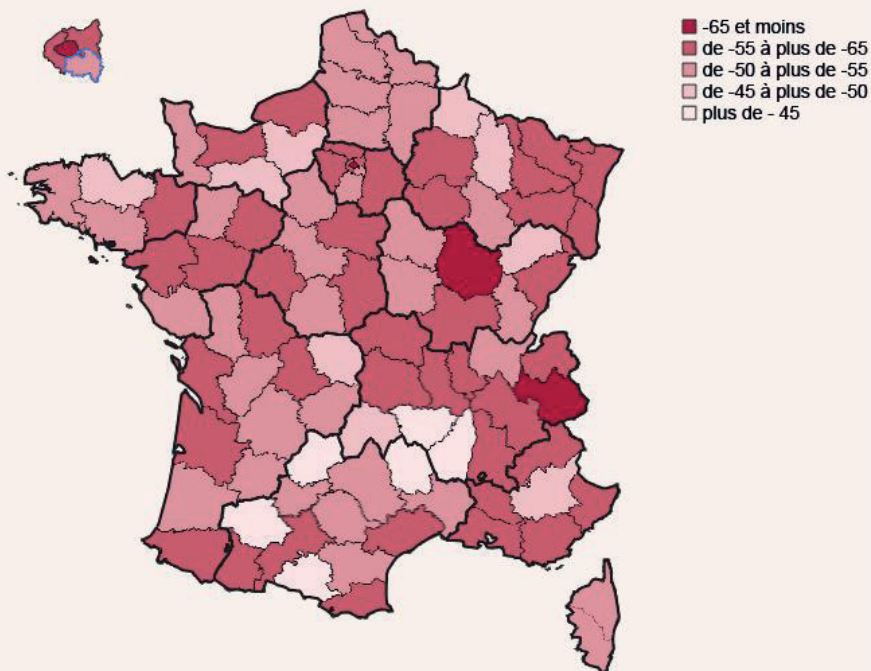
plus importantes (figure 1). Le montant global des transactions réalisées à Paris au cours de la semaine du 23 au 29 mars a diminué de 78 % par rapport à l'année dernière et il s'est replié de 66 % en Côte-d'Or. Inversement, les départements de l'Ariège, de Lozère et du Gers ont vu leur montant global de transactions diminuer de 40 % à 43 % par rapport à la même semaine de l'année passée.

Des facteurs territoriaux de résistance

Dans les départements les moins peuplés, le montant global des transactions par carte bancaire semble résister relativement mieux (figure 2-A). Les départements les plus peuplés voient leurs montants de transactions chuter de 60 % entre la semaine du 2 au 8 mars et celle du 23 au 29 mars par exemple, tandis que cette chute dans les départements les moins peuplés avoisine 50 %. Les

Figure 1 - Montants de transactions par carte bancaire par département au cours de la semaine du 23 au 29 mars

glissement annuel du montant hebdomadaire de transactions par carte bancaire en 2020 en comparaison à celui de la semaine comparable en 2019, en %



Lecture : au cours de la semaine du 23 au 29 mars, le montant de transaction départemental en Côte-d'Or a chuté de 66 % par rapport à la même semaine de 2019.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

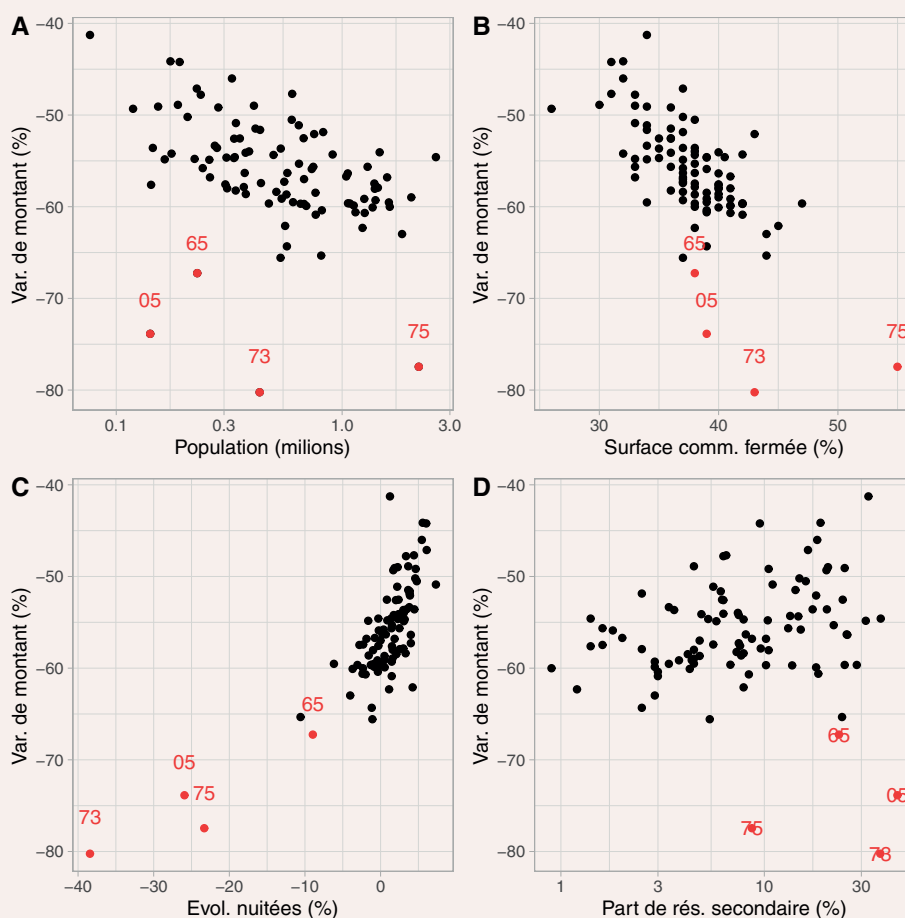
départements de Paris, de la Savoie, des Hautes-Alpes et des Hautes-Pyrénées ont des variations de transactions par carte bancaire très marquées et atypiques, probablement en raison des fermetures anticipées des stations de sports d'hiver, de la chute de la fréquentation touristique mais aussi des mouvements de population observés à l'annonce du confinement.

De fait, cette variabilité départementale peut en partie s'expliquer par des chocs d'offre. L'obligation de fermeture des établissements accueillant du public n'a pas touché uniformément tous les départements. Les plus peuplés sont également ceux contenant proportionnellement plus de surface commerciale allouée aux commerces d'équipement de la personne et de la maison. Or ces commerces sont soumis à l'obligation de fermeture des

magasins, tandis que les magasins d'alimentation sont exemptés. La corrélation entre la surface commerciale et les variations des montants est ainsi très négative (figure 2-B).

D'autres facteurs explicatifs sont également à rechercher du côté de chocs de demande. La corrélation entre les variations de montants agrégés de transactions par carte bancaire et les variations de nuitées observées par l'Insee à partir de données anonymisées agrégées d'Orange est également très élevée. Les chutes de montants de transactions sont plus importants dans les départements qui ont connu une baisse des nuitées (graphique 2-C). Enfin, les départements où il y a plus de résidences secondaires connaissent pour la plupart une moindre baisse de dépenses (graphique 2-D). ■

Figure 2 - Quelques facteurs explicatifs des disparités départementales des variations de montants de transactions avant et pendant le confinement



Lecture : Le département de Côte-d'Or connaît une chute du montant de transaction de 66 % entre la semaine 13 et la semaine 10 de l'année 2020. La population du département correspond à la population municipale en 2017. La surface commerciale fermée est calculée notamment à partir de la cotisation foncière des entreprises (voir Encadré 1 de l'Insee Focus n°188 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4474959>). Les évolutions de nuitées correspondent au scénario 1 issu du communiqué de presse du 8 avril 2020 en collaboration avec Orange. La part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le total des logements 2016 est issue du recensement de la population.

Source : Insee, Cartes Bancaires CB, calculs Insee